



1

Jours

La déontologie dans la fonction publique

dans SECTEUR PUBLIC - GESTION ET ORGANISATION / Réf : PUBLI-GEOR-08

Objectifs de la formation

- Examiner l'évolution des exigences en la matière
- Eviter d'appréhender la déontologie comme une contrainte
- Identifier les zones à risque

Programme de la formation

A l'issue de la formation, les participants seront préparés à :

Matin

1. Définir l'encadrement des règles déontologiques (le statut)

- Déontologie et obligations des agents publics
- L'évolution du contexte, les cumuls, le décloisonnement public/privé

2. Identifier les valeurs fondamentales dans le statut

- Affirmation du principe de laïcité
- Reconnaissance législative de l'obligation de réserve du fonctionnaire

3. Examiner l'évolution législative en matière de prévention des conflits d'intérêts

- Une définition dans la loi du conflit d'intérêt (avéré et apparent)
- Vers un renforcement de la déontologie (évolution en matière de cumuls, protection des lanceurs d'alerte, rôle de la commission de déontologie...) : le projet de loi de transformation de la fonction publique
- Contentieux en la matière (la jurisprudence applicable)

Après-midi



4. Identifier le rôle-clé du chef de service dans la prévention des conflits d'intérêts

- Elaboration de codes de déontologie
- Mise en place de règles adaptées
- Analyse des situations à risque
- L'ordre manifestement illégal et de nature à compromettre gravement un intérêt public

5. Utiliser la communication et la formation comme outils de prévention

- Nécessaire sensibilisation des agents
- Repenser les règles du service public
- Appréhender la déontologie comme un ensemble d'outils
- Savoir réinterroger sa pratique professionnelle

Pré-requis

Aucune connaissance préalable n'est requise pour suivre cette formation

Public cible

Agents RH, agents service formation, tous agents territoriaux

Pédagogie

Méthodes pédagogiques

- Les concepts théoriques seront dispensés par l'alternance de méthodes expositive et interrogative.
- Pour garantir une assimilation optimale, le formateur pourra également proposer des exercices pratiques.

Modalités d'évaluation

- Les acquis des participants seront mesurés tout au long de la session de formation.
- Elle pourra prendre l'aspect d'études de cas ou de quiz récapitulatifs.
- Des travaux pratiques évalués pourront également être menés si le thème de la formation et son contenu favorisent leur mise en place.
- Une attestation de fin de formation reprendra l'ensemble des objectifs pédagogiques de la formation et sanctionnera l'acquisition des savoirs du participant.

